



## Assemblée générale FFMC 2014

Lamoura, du 7 au 9 juin 2014

Étaient présents pour le Bureau National (BN) : Francis Cervellin, Nathanaël Gagnaire, Bernard Hanriot, Frédéric Roy et France Wolf.

Étaient présents pour le secrétariat national (SN) : Marc Bertrand (chargé de mission Sécurité routière), Catherine Galdos (juriste), Vanessa Lebrun (secrétaire comptable), Valentin Page (assistant de direction) et Éric Thiollier (Délégué général).

Antennes représentées : FFMC 01, 03, 04, 05, 06, 08, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 26/07, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 51, 53, 54, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 95, 974 et PPC.

Structures représentées : Association pour la Formation Des Motards (AFDM), Assurance Mutuelle Des Motards (AMDM), FFMC Loisirs.

Associations nationales adhérentes représentées : Gai Moto Club (GMC), Solidarité Motards Accidentés (SMA).

Filiale représentée : les Éditions de la FFMC.

### Fédération Française des Motards en Colère

35 bis rue des Messiers, 93100 MONTREUIL – Tel : 01.48.18.03.20 – Fax : 01.48.18.03.19  
contact@ffmc.fr – www.ffmc.fr

Membrement FFMC :



Le FFMC est membre de la



## 1. Sommaire

Introduction, présentation du rapport moral

Vote de la résolution validant le rapport d'activité du BN

Vote des résolutions portant sur l'adaptation de la charte graphique de la FFMC

Présentation de l'AMA

Démissions

Présentation du rapport financier, des budgets prévisionnels et déclaration des vérificateurs aux comptes

Vote des résolutions

Présentation des commissions de travail

Présentation visuelle des candidats au BN et aux postes de vérificateurs aux comptes

Présentation de l'AFDM pro

Présentation de Guy Deloche, Editions de la FFMC

Rapports des commissions

Élection des vérificateurs aux comptes

Élection des membres du BN

Vote des résolutions

Conclusion des Assises

## 2. Introduction, présentation du rapport moral

Les membres du BN s'installent sur l'estrade en demi-cercle, face à la salle.

Éric Thiollier, délégué général (DG) de la FFMC, au pupitre prononce le mot d'accueil.

A la fin de son intervention, il présente les membres du Bureau national et donne la parole à Jean Pierre Théodore (Rédacteur en chef de Moto Magazine) qui anime la présentation du rapport moral du BN.

Questions de la salle

**Antenne 08** - Y-a-t-il quelque chose de prévu pour recruter des nouveaux adhérents?

Nathanaël Gagnaire répond : le BN proposera aux antennes de travailler sur ce sujet dimanche matin puisque l'une des commissions de travail proposées traitera, justement, des « ressources militantes ». Eric Thiollier ajoute que le sujet sera également abordé sous l'angle de l'adhésion dans la commission de travail dédiée aux « ressources financières ».

**Frédéric George (FEMA)** – De la part de la FEMA, félicite la qualité du lobbying de la FFMC, notamment au sujet du contrôle technique. Il ajoute qu'il faut rester mobilisés sur d'autres sujets, notamment celui des équipements.

**Daniel Baillot (FFMC 89)** – Il était question dans un article de Moto Magazine d'un changement de taille des plaques d'immatriculation. A partir de quelle date ce changement sera effectif ?

Francis Cervellin répond qu'aucun arrêté n'a été publié pour le moment. Cette mesure est toujours à l'état de projet.

**Pierre Hérissard (FFMC 22)** – Y a t-il une cohérence entre l'adhésion aux différents « pétales » de la FFMC ? Cela pourrait améliorer le nombre d'adhésion.

Nathanaël Gagnaire répond que chaque structure étant indépendante sur son fonctionnement et ses besoins gère le montant de ses adhésions. Il est indispensable de conserver une réelle souplesse à ce propos.

**Jacques Barac (FFMC 30)** – Dispose t-on de plus d'informations concernant la loi des 100 chevaux et, plus précisément, sur les conséquences de l'abrogation de cette réglementation sur les motos déjà en circulation ?

Eric Thiollier répond qu'un travail est déjà bien avancé sur le sujet entre les acteurs de la filière deux-roues et pourrait trouver une issue positive pour toutes les motos homologuées suivant le système européen (après le 18/6/99). Toutefois, à ce jour, la seule chose qui est sûre est qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il sera possible d'immatriculer une moto de plus de 100 chevaux.

**Philippe Leduncq (FFMC 80)** – Comment allons nous organiser la FFMC en fonction des nouvelles régions administratives ?

France Wolf répond qu'il n'y a pas encore de décision de prise, pas plus au niveau de l'État qu'a fortiori à celui de la FFMC. Nous avons déjà abordé ce sujet et calquer nos Conseils de Régions aux régions administratives n'était pas forcément pertinent. Passer de 22 à 13 régions rendra peut-être la chose plus facile. Pour l'instant, nous allons réfléchir sur ce sujet, mais n'allons pas non plus nous précipiter à "casser" quelque chose qui fonctionne..

Nathanaël Gagnaire ajoute qu'il est nécessaire qu'il y ait une réelle formation des militants au sujet de la nouvelle donne qui aura lieu dans les collectivités territoriales.

**Gilles Vigier (FFMC 16)** – Au sujet du logo, il pense que le débat n'est pas refermé. Il demande également pourquoi la FFMC n'organise pas une fête de la moto.

Nathanaël Gagnaire prend acte de la remarque à propos du logo. Un débat aura lieu au moment du vote des résolutions. Il ajoute que l'idée d'une fête de la moto avait été discutée cette année, notamment sur une semaine dédiée au 2RM avec les journées motards d'un jour mais cela n'a pas été beaucoup suivi à cause des périodes électorales. Cependant, la volonté de faire est bien présente.

**Philippe Stoppacher (FFMC 13)** – Où en est-on de l'expérimentation de la circulation inter-files ? Quand est-ce que les antennes auront des informations pour organiser l'action proposée par la FEMA pour comparer les temps de parcours entre différents véhicules sur un même parcours?

France Wolf répond que la mise en place de l'expérimentation prend du temps : actée au CNSR en novembre, il faudra encore de nombreux mois avant qu'elle ne voit le jour, notamment en raison de la complexité juridique liée à ce type de décisions. Lorsque nous avons rencontré le nouveau DISR (Délégué interministériel à la sécurité routière) récemment, nous lui avons clairement dit que nous serions vigilants à ce qu'une expérimentation (celle sur les 80km/h) n'aille pas plus vite à se mettre en place qu'une autre (l'interfiles).

Eric Thiollier présente l'étude qui va être réalisée par la FEMA concernant les temps de parcours entre les différents modes de transport.

**Yannick Picard (Directeur des publications des Éditions de la FFMC)** – Félicite le BN pour le travail réalisé, notamment les victoires contre le Contrôle technique (CT) ou le gilet jaune. Il regrette que l'on ait pas fêté ces victoires de manière conviviale. En termes d'image, il pense qu'il est nécessaire d'être proches de "la base". En ce qui concerne les scooteristes, il pense que les personnes qui conduisent ce type de véhicule n'adhéreront jamais à la Fédération. Par ailleurs, il pense que le logo ne représente pas notre passion de la moto. L'utilisation de la signature "motards & citoyens" devrait être optionnelle et plutôt remplacée par la définition du sigle "Fédération Française des Motards en colère".

France Wolf dit que certaines antennes ont fêté la victoire contre le CT mais que cela est resté confidentiel. Nous avons du mal à faire savoir ce que nous faisons et même en cas de victoire. Pourtant nous avons su le faire par le passé en ce qui concernait la procédure VE (véhicules endommagés), mais le contexte était différent : les actions étaient prévues, nous avons obtenu gain de cause juste avant et avons transformé les manifs revendicatives en événements festifs.

Nathanaël Gagnaire répond, à propos des néo-utilisateurs, qu'il est nécessaire que nous les fédérons pour éviter à d'autre de prendre ça comme prétexte d'une FFMC corporatiste.

**Francisco Vittorino (FFMC PPC)** – On perd beaucoup de temps à parler du logo. Indique qu'il n'a pas de problème personnel avec le BN. Il faut que nous sachions faire la fête pour améliorer l'image de la FFMC. C'est ce que l'on fait tous les vendredis soirs à "l'apéro Bastille", on rencontre quelques scootéristes.

A propos du nombre d'adhérents : on a très peu d'adhérents par rapport au nombre de personnes que l'on est censé représenter. Avoir plus d'adhérents permettrait d'être plus représentatifs face aux pouvoirs publics. Plus d'adhérents = plus d'autonomie face aux structures du mouvement.

**Jean Michel Sénéchal (FFMC 34)** - Le logo divise plus qu'il ne rassemble alors qu'il a été conçu pour unifier la communication de la Fédération. Il regrette qu'aucune commission n'ait été ouverte avant ou pendant les Assises pour parler de ce sujet. Il regrette également cela au sujet des dons.

Nathanaël Gagnaire répond : le logo est en bonne place dans les débats aujourd'hui et depuis un an. Quelques antennes proposent une résolution à ce sujet, le débat aura lieu à ce moment là.

**Michel Laurent (FFMC 69)** – La question du logo est de l'histoire ancienne. Elle a été posée aux dernières Assises et pendant l'année écoulée. Ceux qui reviennent sur ce logo maintenant font du déni de démocratie.

**Patrick Rodier (SMA)** – La Fédération des Motards de France (FMF) a demandé à adhérer à SMA. L'association va refuser.

Eric Thiollier explique les différents contacts pris avec le responsable de cette association et que le dialogue n'est pas possible en raison de sa... personnalité.... Même la menace juridique n'a pas d'effet, cette personne semblant assez confuse.

France précise qu'avant d'en venir au juridique, le BN a tenté le dialogue, l'un des membres du BN ayant même eu un contact direct avec le représentant de l'association lors du salon de la moto à Paris. Mais ça n'a rien donné. Ignorons-le désormais, le reste se règlera de manière juridique s'il persiste à nous plagier.

**Frédéric George (FEMA)** – Intervention en réponse à Francisco (PPC). La FFMC est une organisation atypique. La FFMC est loin d'être la plus grosse parmi les fédérations

européennes. Les “grosses” organisations européennes représentent une sorte de “fusion” avec ce que l’on fait avec les autres organisations (la formation - avec l’AFDM -, les magazines - avec Moto Magazine -). Pour conclure, nous pouvons insister sur le fait que l’audience de notre “Mouvement” est bien plus large que notre nombre d’adhérents.

**Sophie Brunette (FFMC 22)** – L’antenne est contente du travail du BN. Les adhérents apprécient la signature « Motards et Citoyens ». Rappelle la définition de la colère : *“état affectif violent et passager...”*. Il faut peut-être évoluer un peu ! L’antenne avance plus avec le mot citoyen qu’avec la colère parce qu’elle n’est pas en colère avec ses interlocuteurs (pouvoirs publics, etc.).

De insultes sont proférées à l’encontre de l’antenne 22 et de ses représentants. Les personnes se font également huer.

**Laurent Le Guevillon (Représentant des Sociétaires Élus à la Mutuelle des Motards (RES) - adhérent PPC – membre de la Fédération des Bikers de France)** – Qu’est ce qu’un « motard à poil dur » ? Il y a eu des fédérations de motards récentes qui ont eu des mots très durs à l’égard de la FFMC. Aujourd’hui, il y a un dialogue entre ces fédérations (FBF - FFMC). Leur position est différente et la FBF soutient la FFMC. Il a fait parvenir les coordonnées de délégués FBF lors de la dernière manif pour rejoindre les rangs de la FFMC. Pourquoi ces coordonnées n’ont-elles pas été diffusées aux antennes ?

Eric Thiollier - La FBF n’a aucunement fait de promotion de nos manifs sur son site, et les coordonnées des antennes FFMC sont disponibles sur le nôtre. Les correspondants de la FBF avaient donc toute liberté de contacter les antennes FFMC.

France précise que c’est le BN qui a décidé de ne pas répondre à la demande de la FBF. Cette association a eu des propos injurieux à l’égard de la FFMC, récemment qui plus est, et ce “rapprochement” ne ressemble en rien à des excuses mais plutôt à de l’opportunisme de leur part quant au succès attendu de nos manifs. La FBF est en période d’observation pour le moment en ce qui concerne le BN qui n’est pas près tout suite à plus de collaboration.

**Jean Michel Sénéchal (FFMC 34)** – Il y a une réelle scission à propos du logo. Il est nécessaire de réagir.

**Jean Marc Belotti (FFMC PPC)** – A Paris, on a rencontré la FBF parce que cela s'est bien passé en local. Depuis la manifestation, le dialogue a été mis en place et leur point de vue a changé. Il pense qu'il ne faut pas avoir honte de notre nom. Les néo-utilisateurs ne pensent pas la même chose que nous, ils n'ont pas la passion. Ils ne feront pas grossir les rangs de la FFMC.

Eric Thiollier pense que la culture des "néos" n'est pas la manifestation mais ils ont des problèmes similaires aux nôtres.

**Jean-Louis Beauvois (91)** – une rumeur circule sur le départ d'un salarié, le Délégué général. Eric, peux-tu nous indiquer si cette rumeur est fondée ? Si elle l'est, pourquoi pars-tu ?

Eric Thiollier – En septembre cela fera 10 ans que j'ai repris les rênes du secrétariat national de la FFMC. Malgré les turbulences que nous avons traversées, j'ai vraiment aimé le travail que j'ai pu y mener. C'est un boulot prenant mais passionnant. Je suis d'ailleurs plutôt fier des résultats que nous avons obtenus tous ensemble : en 10 ans, nous avons doublé le nombre d'adhérents, créé une quinzaine d'antennes, développé des partenariats... J'ai pour ma part participé à une centaine de réunions du BN, une trentaine de conseils de région, d'innombrables réunions de groupes de travail divers, ou avec des partenaires avec qui nous avons noué des liens fiables au sein ou à l'extérieur du monde de la moto.

La FFMC est, je le crois, plus efficace et crédible que jamais. Elle a la chance de pouvoir s'appuyer sur une équipe salariée solide et compétente et j'ai pour ma part le sentiment du devoir accompli. J'ai souvent répété que je n'avais pas vocation à devenir un apparatchik de la FFMC. Après 10 ans à ce poste, c'est donc le moment de le prouver. J'ai donc demandé au Bureau National d'étudier avec eux les conditions de mon départ qui n'interviendra de toute façon pas avant la fin de l'année et avant qu'une solution soit trouvée pour mon remplacement.

### 3. Vote de la résolution validant le rapport d'activité du BN

Nombre d'adhérents ayant le droit de vote : (85 antennes + 3 structures + 3 associations nationales) x 3 délégués = 273 votants.

Quorum fixé statutairement au tiers des antennes ou structures à jour de cotisation représentées par au moins un délégué, soit 31 antennes ou structures représentées par au moins un délégué.

Résolutions adoptées à la majorité relative des suffrages exprimés.

200 votants

**Résolution n° 1 :**

L'assemblée générale approuve le rapport moral du Bureau national, tel qu'il lui a été présenté

**Pour : 185**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## 4. Vote des résolutions portant sur l'adaptation de la charte graphique de la FFMC

**Pierre-Henri Marchand (FFMC 43)** - Demande à présenter la résolution n°3 qu'il porte avec plusieurs antennes qui la soutiennent. Il monte à la tribune et présente la résolution n°3 telle que modifiée juste avant l'assemblée pour être rendue, à sa demande, compatible avec celle proposée par le BN. Par ailleurs, il invite les représentants des antennes co-signataires de la résolution à monter à la tribune.

Une dizaine de personnes monte à la tribune.

**Isabelle Marguerettaz (FFMC 74)** – Elle monte à la tribune faire une présentation : elle a récemment remonté l'antenne FFMC du 74 avec d'autres bénévoles. Ils étaient fiers de valoriser le mot « colère » avant les Assises 2013. Elle a été déçue de ses premières Assises FFMC où le nouveau logo avait été adopté. Cela a été compliqué à faire passer dans son antenne. La résolution n°3 a été réfléchi et travaillée avec des bénévoles en conseil de région, a fait l'objet de divers sondages des adhérents, etc. Une chose nous rassemble, notre nom. Il faut valider cette résolution.

## Questions de la salle

**Pierre Henri Marchand (FFMC 43)** – On ne voudrait pas que des gens partent. Le but de cette résolution est de donner plus de souplesse et d'adaptabilité au logo, pas de faire partir des gens, mais que tous puissent rester.

**Jean-Marc Bellotti (PPC)** – J'ai été, l'an dernier, rapporteur de la commission "communication" qui a proposé le vote du logo avec la signature "Motards & Citoyens". Aujourd'hui, je me rends compte que je me suis trompé. Je m'en excuse. Je pensais que présenter ce logo était la bonne solution mais je me suis fait manipuler. L'antenne PPC adoptera la résolution n°3.

**Jean-Louis Beauvois (FFMC 91)** – La modification de la résolution n°3, au dernier moment (la veille de l'AG), lui pose un souci statutaire. La résolution a été envoyée précédemment, les adhérents ont été consultés sur cette résolution. La modification de dernier moment renvoie à la même méthode que celle contestée l'an dernier.

Pierre-Henri Marchand (FFMC 43) répond que les délais étaient trop restreints entre l'annonce de la proposition du BN et l'AG. Les bénévoles n'ont pas eu le temps matériel de re-refaire circuler leur proposition d'où la modification de dernière minute, dans le seul et unique but de la rendre compatible avec celle du BN. Concernant la modification "après" diffusion, donc "hors délai", la proposition des antennes du conseil de région Rhône-Alpes-Auvergne a fait l'objet de sondages, de discussions et d'une construction avec les militants plus longue que les quelques heures de commission et d'AG l'an dernier. Les modifications faites à la demande du porteur de la résolution ne sont que marginales et n'ôtent en rien le sens initial de la proposition de base, le but reste l'assouplissement et la recherche de cohésion, et de poursuivre le travail du BN, pas de tout jeter. Trouver une sortie par le haut et s'extraire de la crise pour en éviter les conséquences négatives.

**Jacques Barac (FFMC 30)** – Votera le texte initial.

**François Roger (FFMC 68)** – N'entend pas parler des « retours » de la communication externe. Il s'est monté un collectif de défense pour le massif des Vosges et à chaque fois que les antennes qui le composent communiquent à ce propos il faut qu'elles aient le même logo. Il en va de même pour notre fédération.

**Béatrice Martel (FFMC 43)** – Les adhérents ont été consultés et dans leur très grande majorité n'aiment pas le mot « citoyen » et pire encore l'absence du mot « colère ». Il faut faire « remonter » la définition du sigle.

La **FFMC 24** indique soutenir la résolution n°3.

Nathanaël Gagnaire - Il y a eu le même nombre de manifestants lors de la dernière manifestation, quand bien même la FFMC a changé de logo. Rien n'a changé à la FFMC et ses modalités d'action sont toujours les mêmes.

La **FFMC 34** indique soutenir la résolution n°3.

**Pierre-Henri Marchand (FFMC 43)** – La résolution a été modifiée à ma demande pour éviter les débats stériles et pour être rendue compatible avec le travail déjà fourni par le BN. Il faut que tout le monde fasse un pas vers les autres. Il faut s'écouter, débattre et modifier les choses.

**Djouher Titi (FFMC PPC)** – Le logo change régulièrement depuis des années. La carte d'adhérent de 2010 à 2013 a toujours fait figurer les mots « citoyen » et « colère » sur un dessin de Nikolaz. En 2014, la carte a été modifiée et présente seulement le logo. Par ailleurs, le logo devait être accompagné tout le temps de la définition du sigle et cela n'a pas toujours été le cas.

**Roger Boiron (FFMC 04)** – Le fédéralisme a parlé lors de l'AG 2013. C'est le travail de militant qui fait notre image, pas uniquement notre logo. Le nombre d'adhérents ne dépend pas du logo. Il faut arrêter ces débats.

**Xavier Lebeau (FFMC 67)** – « Motards et citoyens » apparaît en premier sur le logo. Cela peut prêter à confusion sur le nom de la Fédération. Cette inscription doit apparaître en complément de la définition du sigle (en dessous).

**Damien Romero (FFMC 63)** – Réponse à deux personnes.

Remercie Jean-Marc Belotti pour son courage d'avouer s'être fait mettre.

Dans le Puy-de-Dôme, ils n'ont pas utilisé le nouveau logo et cela n'a pas empêché non plus de mobiliser les 12 et 13 avril. Propose une solution pour résoudre les débats : le bulletin de vote.

**Philippe Leduncq (FFMC 80)** – Solidaire de ses anciens collègues du BN. Le spectacle des Assises 2014 est affligeant.

**Thierry Drouard (FFMC 84)** – En a marre des discussions sur ce logo. Nous sommes en colère ET citoyens.

**Denis Chaimbault (FFMC 44)** – pendant une année, nous n'avons entendu que les personnes qui n'étaient pas d'accord. Le logo actuel ne fait pas baisser le nombre d'adhérents. Marre de ces discussions. Tout ce qu'on voit c'est que les jeunes ne viennent pas dans nos antennes et ce n'est pas un problème de logo.

## Résultats des votes

207 bulletins de votes ont été distribués (7 personnes sont venues retirer leur bulletin de vote depuis le dernier vote).

Les résolutions n°2 et n°3 sont adoptées.

### - Résolution n°2

L'assemblée générale valide la charte graphique présentée aux JTI 2013 contenant un logo isolé utilisable lorsque le développé du sigle FFMC n'apparaît pas explicitement sur une partie quelconque du support de communication concerné.



Pour : 96

Contre : 82

Abstention : 14

### - Résolution n° 3 présentée par les FFMC 01, 38, 39, 43, 63, 71, 73 et 74

La possibilité est ouverte d'utiliser le logo suivant :

Base du logo :



La base du logo est le sigle composé des lettres "FFMC", accompagné de la déclinaison "*Fédération Française des Motards en Colère*".

La version départementale est accompagnée du numéro d'antenne avec ou sans le nom du département, ce logo peut être accompagné d'une signature en fonction des destinataires.

L'ensemble est charté selon la communication adoptée aux dernières Assises.



Logo départemental avec nom :



Logo départemental sans nom :

Pour : 103

Contre : 67

Abstention : 17

## 5. Présentation de l'AMA (Association Motocycliste Alternative)

Par Benjamin.

L'AMA est issue de l'Association Motocycliste Avignonnaise. Elle fêtera ses 30 ans cet automne.

L'association a pour vocation de rassembler des motards gays et des motardes lesbiennes dans le but d'organiser des sorties motos et de tisser des liens d'amitié entre les adhérents tout en soutenant le mouvement homosexuel et le monde de la moto.

Pour soutenir le monde de la moto, l'AMA souhaite renforcer l'action de la FFMC pour défendre nos droits, notre liberté et la tolérance.

L'AMA compte 130 membres (dont une dizaine de filles), divisés en 9 délégations (Côte d'Azur, Centre-Pays de Loire, Est, Ile de France, Languedoc, Ouest, Provence, Rhône-Alpes Auvergne et Sud-Ouest).

Chacune organise des sorties et activités sur un ou plusieurs jours, ouvertes à tout le club.

L'AMA est membre fondateur depuis 1989 du Gays et Lesbiennes Motard(e)s d'Europe (GLME), qui compte actuellement 14 clubs de 8 pays membres. A tour de rôle les clubs organisent un camp d'Ascension et un camp d'été d'une semaine. L'AMA a organisé le camp d'été 2012 dans les Hautes Alpes pour 220 motard(e)s et prépare le camp d'Ascension 2015 en Côte d'Azur pour 150 participants.

Le club est ouvert aux conducteurs d'une moto (125 cm<sup>3</sup> min), en règle avec la loi en vigueur (concernant le permis et l'assurance) et aux passagers d'un adhérent.

Tous les motard(e)s qui souhaitent se joindre à nous sont les bienvenu(e)s !

Un militant souhaite savoir si l'AMA entretient de bonnes relations avec le GMC, déjà adhérent à la FFMC.

Gilles Palazot, représentant du GMC, confirme que les relations entre le GMC et l'AMA sont très bonnes et qu'il n'y a aucune concurrence entre ces deux associations.

## 6. Démissions

**Nathanaël Gagnaire** indique que, suite au déroulement houleux de l'assemblée générale et au débat stérile sur le logo, Frédéric Roy annonce qu'il démissionne du Bureau national. Il lui donne la parole.

### Déclaration de Frédéric Roy :

*« A son origine, la FFMC était un rassemblement hétéroclite de moto-clubs, issus de toute la France, avec des objectifs différents, mais qui ont su se rassembler face au danger que représentait la politique motophobe de l'époque. Les années passant, les rapprochements ont été continus : structuration uniforme avec une association par département, abandon progressif des noms des moto-clubs pour devenir des antennes départementales de la fédération française des motards en colère, adoption de statuts communs, mots d'ordre communs lors des manifestations et, l'an dernier, adoption d'un logo commun. Or, cette année, et pour la première fois depuis la création de la FFMC, les antennes ont décidé de reculer dans cette harmonisation. Alors que depuis plusieurs années maintenant, les antennes ont pris conscience que notre communication n'était pas à la hauteur du fantastique travail effectué collectivement, la décision a été prise de fragiliser encore plus cette communication, dont la cohérence est déjà bien difficile à maintenir quand 86 entités différentes s'expriment. Difficulté, et donc incohérences qui avaient déjà été pointée du doigt par les étudiants en communication, puis par notre chargé de mission.*

*Bien sur, certains argumenteront sur les spécificités locales, voire d'un refus de rentrer dans le moule que nous imposeraient ces affreux communicants. Dans ce cas, si on ne veut rien changer, pourquoi voter des résolutions réclamant l'embauche de personnes pour nous aider à évoluer ? Pourquoi voter des résolutions que certaines antennes refusent ouvertement d'appliquer, au prétexte de faire plaisir à leurs militants. Est-ce là l'objectif de la communication, faire plaisir aux militants ? Bêtement, moi je croyais que notre objectif était d'être plus efficaces pour faire passer nos messages, et ainsi mieux défendre les motards. Bêtement, je croyais qu'on voulait enfin aller chercher des adhérents au delà du cercle des puristes, en nombre restreint et de plus en plus âgés.*

*En tant que membre du bureau national, je me refuse à mettre en œuvre une résolution que je considère comme mortifère pour la FFMC. Mais, puisque contrairement à certains, je respecte le choix démocratique qui a été fait par les antennes, je vous présente ma démission du bureau national. Je mets ainsi un terme à 10 ans de participation aux différents évènements nationaux, en tant que représentant de mon département puis en tant qu'élu national. Ces 10 ans auront évidemment marqué ma vie, au gré de rencontres avec des militants formidables, et c'est avec beaucoup d'émotion que je laisse mes camarades seuls à la commande du navire. Un navire que j'avais baptisé il y a quelques mois le 83maran : un navire doté de 83 coques à l'époque, qu'un pauvre équipage de 7 personnes essayait tant bien que mal de faire avancer. Et ceci alors que certaines de ses coques sont dotées d'un safran refusant de suivre le cap décidé collectivement, condamnant l'ensemble à l'immobilisme. J'espère donc me tromper sur les conséquences de cet immobilisme, et je vous souhaite mes amis bon courage pour emmener le navire FFMC à bon port. »*

Cette démission prend effet immédiatement.

**Francis Cervellin** présente également sa démission du Bureau national après présentation du rapport financier.

**Nathanaël Gagnaire** fait remarquer à l'assemblée qu'avec ces deux démission, et le fait que, lui-même arrive en fin de mandat, le BN comptera à partir de lundi deux membres (France et Bernard) alors que les statuts imposent qu'au minimum 5 postes soient pourvus au BN. Les militants doivent tenir compte de cette situation qui, si elle ne se règle pas avant lundi midi, imposera une convocation d'AGE conformément à nos statuts.

## **7. Présentation du rapport financier, des budgets prévisionnels et déclaration**

### **7.1. Présentation du rapport financier**

Par Fabrice Vidal, mandataire finances.

#### **Des ressources en baisse malgré un nombre d'adhérents toujours élevé**

Les ressources 2013 de la FFMC s'élèvent à 506 K€, contre 538 K€ en 2012. Cette baisse s'explique par la baisse de la facturation de la publicité dans le Caillou aux Éditions de la FFMC (- 41 K€). Les cotisations sont toutes stables à 436 K€ ; elles se composent notamment des cotisations des particuliers (249 K€) et de celles des antennes et structures (174 K€ dont 160 K€ pour l'Assurance Mutuelle des Motards).

#### **Des charges de fonctionnement en hausse modérée**

Malgré un strict contrôle des coûts, les charges de fonctionnement sont en hausse de 21 K€ (+4 %). Cette hausse s'explique par l'augmentation des déplacements d'un Bureau National plus sollicité (+ 19 K€) et celles des dépenses de communication (Prise en charge de la présence à Carole, assistance d'un conseil, Caillou...) qui s'élèvent à 79 K€.

#### **Un résultat net en baisse mais conforme au budget prévisionnel**

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort en baisse de 54 K€ à - 10 K€. Compte tenu de produits financiers s'élevant à 6 K€, le résultat net de l'exercice s'élève à - 4 K€ contre 57 K€ en 2012. Ce résultat est conforme au budget prévisionnel, validé aux assises 2013, qui prévoyait un résultat de -9 K€.

#### **Un bilan solide**

Grâce aux excédents dégagés depuis 2009, la FFMC dispose de fonds associatifs conséquents à 319 K€ et une trésorerie s'élevant à 379 K€, lui ayant donné les moyens d'un exercice 2013 volontairement en déficit en raison de dépenses de communication élevées.

#### **Questions de la salle**

**Jacques Barac (FFMC 30)** – Où est la ligne du conseiller externe en communication?

**France Wolf** – Il faut arrêter de parler de ça, la réponse a été donnée de nombreuses fois, en particulier d'une manière très détaillée sur la liste des coordinateurs. Si la question a pour but de relancer le débat sur le logo, elle est plus que déplacée. C'est quoi l'idée ? Provoquer une autre démission ? La tribune n'est pas assez vide ?

**Eric Thiollier** - Le montant correspond à une assistance technique sur toute l'année ainsi que des honoraires de graphistes, des fournitures, l'impression de documents etc.

**Nathanaël Gagnaire** - Cette dépense est un investissement et non un coût. De plus, cette explication a déjà été donnée lors des Conseils de région par le BN.

## **7.2. Présentation des budgets prévisionnels**

Voir présentation des budgets prévisionnels.

## **Questions de la salle**

**Jacques Barac (FFMC 30)** – Combien d'adhérents faut-il en 2014 et 2015 pour que l'on soit dans les clous ?

Fabrice Vidal – Les cotisations se répartissent entre adhésions FFMC et adhésion AMDM. On peut être à l'équilibre entre 9500 et 10 000 adhérents.

## **7.3. Déclaration des vérificateurs aux comptes**

Déclaration des vérificateurs aux comptes. Marc Leblanc et Thierry Solda Busson.

Voir le rapport des vérificateurs aux comptes.

## **8. Vote des résolutions**

Les résolutions 5, 6, 7, 8 et 9 sont adoptées.

Nombre de bulletins distribués : 208.

### **Résolution n°4**

L'assemblée générale ratifie l'adhésion à la FFMC de l'Association Motocycliste Alternative.

**Pour : 184**

**Contre : 0**

**Abstention : 3**

### Résolution n°5

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier annuel du Bureau National, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2013, tels qu'ils lui ont été présentés.

**Pour : 190**

**Contre : 1**

**Abstention : 3**

### Résolution n°6

L'assemblée générale, sur proposition du Bureau National, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un déficit de 3.717 €, au compte report à nouveau.

**Pour : 192**

**Contre : 1**

**Abstention : 3**

### Résolution n°7

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des budgets prévisionnels 2014 et 2015 approuve lesdits budgets.

**Pour : 189**

**Contre : 1**

**Abstention : 8**

### Résolution n°8

L'assemblée générale donne au Bureau National quitus de sa gestion pour cet exercice.

**Pour : 193**

**Contre : 1**

**Abstention : 5**

### Résolution n°9 (le texte initial de la résolution a été modifié avant l'AG)

La FFMC79 demande à ce que soit précisé dans le règlement que la remise des comptes et du rapport d'activité de l'année passée soit déposée, par chaque antenne départementale, au plus tard un mois calendaire avant L'assemblée générale. Passé ce délai, l'antenne perd son droit de vote à L'assemblée générale. Pour une information transparente, le BN porte à la connaissance des antennes, la liste de celles d'entre elles ayant rempli leurs obligations.

**Pour : 117**

**Contre : 34**

**Abstention : 44**

## 9. Présentation des commissions de travail

Quatre commissions de travail auront lieu le dimanche matin :

- Communiquer à 86 : la communication interne à la FFMC
- Ressources financières
- Ressources militantes
- Sécurité routière

## 10. Présentation visuelle des candidats au BN et aux postes de vérificateurs aux comptes

**Nathanaël Gagnaire** se déclare à nouveau candidat au Bureau national.

**Patrick Vriet (FFMC 69)** retire sa candidature au Bureau national.

**Marc Leblanc (FFMC 84) et Thierry Solda Busson (FFMC 66)** se déclarent candidat aux postes de vérificateur aux comptes (VAC).

**Jean-Marc Belotti (FFMC PPC)** - Vu l'état de la situation, peut-être que des personnes vont se déclarer candidates, mais doivent voir avant avec leur antenne.

Rappel des statuts par Eric Thiollier sur les conditions d'éligibilité au BN.

**Olivier (24)** – Est peut-être candidat mais souhaiterait discuter avec des membres du BN.

**Christian Allaume (71)** – Ce n'est pas une situation cocasse, c'est « grave ». Il respecte la décision des collègues du BN mais les appelle tout de même à reconsidérer leur démission.

**Richard Esposito (FFMC 13)** – propose sa candidature au Bureau national sauf si les démissionnaires se représentent.

## 11. Présentation de l'AFDM pro

Voir présentation.

## **12. Présentation de Guy Deloche, gérant des Éditions de la FFMC**

Voir présentation.

## **13. Rapports des commissions**

### **13.1. Sécurité routière**

Carine d'Albundo (FFMC 71) présente le rapport de la commission.

Voir rapport.

### **13.2. Questions de la salle**

**Jean-Louis Beauvois (FFMC 91)** - La charte calmos dont vous avez parlé est-elle la charte interne ?

France Wolf - Non, il s'agit de la charte qui avait été signée avec la délégation à la sécurité et à la circulation routière au sujet de laquelle nous recevons assez régulièrement des appels du pied de la DSCR, raison pour laquelle nous souhaitons consulter nos militants lors de ces assises.

## **14. Ressources militantes**

Etienne Aka (FFMC 34) présente le rapport de la commission.

Voir rapport.

### **14.1. Questions de la salle**

**Beatrice Martel (FFMC 43)** - Une boîte à outil sera-t-elle mise à disposition des antennes ?

Etienne Aka (FFMC 34) - oui.

Nathanaël Gagnaire ajoute que ces boîtes à outils se développeront lors des Conseils de Région et des Journées Techniques et d'Information (JTI).

**Manu (FFMC 21)** - Question à propos des balades. Y a-t-il une évolution de la réglementation concernant l'organisation des balades ?

Catherine Galdos répond que la réglementation sur la déclaration des balades n'a pas changé depuis 2006. Elle lui conseille de la contacter directement pour avoir une réponse plus détaillée sur la question de la responsabilité de l'antenne en cas d'accident.

## **14.2. Ressources financières**

**Thierry (FFMC 13)** - Présente le rapport de la commission.

Voir rapport.

## **Questions de la salle**

**Marc Leblanc (FFMC 84)** - Partage le constat de la commission. Un trésor de guerre est fait par certaines antennes. Il faut réfléchir à comment rendre utile ce trésor pour l'ensemble de la fédération.

**Frédéric Jeorge (FEMA)** - Une particularité de la fédération en Europe : la FFMC est la seule à garder le même niveau d'adhérents. Les autres fédérations en Europe perdent des adhérents. Il est important de se développer et de pérenniser l'association pour ne pas reculer. D'autres initiatives peuvent également émerger : agence de voyage moto, organisation d'évènements, etc. Il faut aller voir ailleurs ce qui se fait pour innover.

**Jean-Marc Belotti (FFMC PPC)** - Mettre en place une agence de voyage est trop compliqué. Jean-Marc prend l'exemple de "l'Apéro Bastille" pour indiquer que c'est le lien avec les adhérents qui crée les adhésions. Il faut aller à la rencontre des militants. Certaines antennes organisent des salons mais c'est très compliqué et cela peut coûter cher.

**Thierry (13)** - Ajoute qu'il est conseillé de mettre en place des consignes de casque gratuites avec une boîte à don. Cela fonctionne bien.

**Frédéric Roy (FFMC 89)** - Les rassemblements c'est bien mais ce n'est pas forcément là où l'on fait de l'adhésion.

**Pierre Maréchal (FFMC 08)** - L'antenne 08 a 36 adhérents. Constate qu'il est possible de faire des adhésions lors d'un salon (exemple d'un salon où l'antenne a pu faire 12 adhésions).

### **14.3. Communiquer à 86**

**Céline Aubrun (FFMC 89)** présente le rapport de la commission.

Voir présentation.

## **Questions de la salle**

Pas de question.

## **15. Élection des vérificateurs aux comptes**

Candidatures de Marc Leblanc et de Thierry Solda Busson.

## **16. Élection des membres du BN**

France indique qu'elle espère que ces élections auront de la tenue et qu'il n'y aura pas de débordements comme lors de l'assemblée générale du samedi.

Présentation des 9 candidats au Bureau national. France précise que le candidat présenté par la FFMC 24 samedi n'est pas éligible puisqu'il ne respecte pas les critères prévus aux statuts (il n'est pas adhérent depuis 2 ans à la FFMC). Le BN le remercie cependant de cette candidature.

### **16.1. Céline Aubrun**

Candidature spontanée de dernière minute. S'excuse du manque de préparation. Cela fait 4 ans qu'elle s'investit à la Fédération. Elle a participé à toutes les réunions régionales et nationales sans exception. S'investit aussi beaucoup en local.

## **Questions**

**Marc Leblanc (FFMC 84)** - Voudrait savoir si les antennes des candidats les soutiennent ?

Réponse de l'antenne - oui.

France remercie Marc Leblanc et prend acte du fait qu'elle doit bien sur poser cette question à toutes les antennes qui présentent un candidat. Les circonstances ont beau être exceptionnelles, la forme doit être respectée quand même.

**Philippe (13)** - Est-ce que tu serais pour la parité dans nos organismes ?

Céline Aubrun - C'est pour cela aussi qu'elle se présente. Elle constate d'ailleurs qu'il y a de plus en plus de femmes au sein des coordinateurs, ce qui est une bonne chose car nous avons une vision différente des hommes et notre approche des sujets est elle aussi différente.

## 16.2. Thierry Bruno

Son antenne le soutient.

13 ans qu'il fait de la moto. Deux ans qu'il s'investit dans l'antenne 38. Candidature de dernière minute.

## Questions

**Thierry Drouard (FFMC 84)** - Cela fait quelques temps que tu voulais te présenter, n'est-ce pas ?

Thierry Bruno - Oui, je réfléchissais à le faire depuis novembre.

**Roger Boiron (FFMC 04)** - Dans la précipitation, as-tu conscience de l'engagement que cela suppose ?

Thierry B. - Oui, c'est précipité dans le délai mais pas dans la réflexion.

**Jean-Marc Belotti (FFMC PPC)** - On veut faire "évoluer" les antennes mais « on nous prend pour des bourricots » ! Est-ce que tu es prêt à affronter certaines personnes à qui ce que tu fais ne plaît pas ? Penses-tu avoir les épaules pour supporter tout cela ?

Thierry B. - C'est déjà ce qui se passe dans l'antenne. Tout n'est pas rose mais on arrive toujours à avancer.

**Frédéric George (FFMC 84)** - Parmi toutes les thématiques traitées par le BN, as-tu déjà des thèmes de prédilection ?

Thierry B. - Oui, les Relais Motards Calmos et les ZAPA.

**Jacques Barac (FFMC 30)** - Les mandats proposés sont de quelle durée ?

France Wolf - Il y a un peu de tout du fait du jeu du renouvellement, des démissions... Eric Thiollier tient scrupuleusement à jour un tableau des mandats qui est à la disposition de ceux que cela intéresse. Les mandats seront distribués en fonction des desideratas des nouveaux élus lors de la première réunion du BN début juillet.

**Patrice (FFMC 38)** - Est-il possible que Céline réponde à la question des thèmes qu'elle préfère ?

Céline Aubrun - ERJ, Relais Calmos.

**Franck (26/07)** - A l'impression que Thierry amalgame les choses entre ce que fait l'antenne et ce que fait le national.

Thierry B. - Non, ce n'est pas le cas.

**Benoît Delmotte (FFMC 59)** - Quelle est la position du candidat sur le logo ?

Thierry B - Se conformera à la décision de samedi.

### **16.3. Francis Cervellin**

Si j'ai présenté ma démission à l'issue du quitus du rapport financier, c'est parce que j'ai trouvé scandaleuse la manière dont se sont déroulés les débats concernant la résolution n°3. Ces débats ne sont pas dignes de l'assemblée générale de la Fédération Française des Motards Colère mais relèvent plus d'une cour de maternelle. Certains ont profité d'être cachés dans l'ombre du fond de la salle pour avoir un comportement vraiment dégueulasse.

Si je me représente aujourd'hui, c'est parce que je pense avoir encore à donner à la fédé.

## Questions

**Béatrice Martel (FFMC 43)** - Est-ce que, si la même situation se représente, tu auras la même réaction que samedi en assemblée générale ? Nous avons besoin d'un BN solide. Feras-tu taire les gens qui huent ?

**Francis C.** - Adore débattre dans de bonnes conditions. La prochaine fois, il descend dans la salle et distribuera « des tatanes ».

**Roger Boiron (FFMC 04)** - Tout le monde connaît ton investissement. A été surpris de la réaction de Francis mais est heureux de voir qu'il a changé d'avis.

**Marc Leblanc (FFMC 84)** - Témoignage que Francis est une personne de conviction, de dialogue et d'une extrême tolérance.

**Pierre Yves (FFMC 87)** - Remercie Francis pour sa candidature.

**Damien Romero (FFMC 63)** - L'antenne 63 soutien la candidature de Francis.

**Christian Allaume (FFMC 71)** - Remercie Francis d'avoir réfléchi.

## 16.4. Fabien Delrot

51 ans, marié 4 enfants technicien. Adhérent à la fédération 73 depuis 2005. Actif depuis 2007. Coordinateur adjoint depuis 2011. Participe au soutien actif de la FFMC 74. S'intéresse au fédéralisme et au projet associatif 2.

## Questions

**Norbert Cabrol (FFMC 73)** - Fabien est arrivé en tant qu'adhérent, il est devenu militant... et maintenant est soutenu par l'antenne du 73.

**Fred (FFMC 54)** - Y-a-t-il incompatibilité entre le mandat de BN et la délégation bénévole ?

Fabien D : Tu penses bien que je me suis renseigné avant. Nous sommes relais du CA auprès des sociétaires pas des adhérents de la fédé donc non, il n'y a pas d'incompatibilité à être au BN et délégué bénévole.

## **16.5. Richard Esposito**

Adhérent à l'antenne FFMC 13 et délégué bénévole à la Mutuelle des Motards. A été au conseil d'administration de l'antenne 13 pendant une dizaine d'années.

Candidature spontanée samedi. Veut travailler sur les adhésions et la Sécurité routière.

## **Questions**

**Philippe Stoppacher (FFMC 13)** – Richard a oublié de dire qu'il a des compétences financières et qu'il ferait un bon trésorier.

**Jean-Marc Belotti (FFMC PPC)** – Est-ce que tu aimerais être trésorier ?

Richard E. - A chaque fois que je prends un engagement associatif, on me demande d'être trésorier. J'assurerai cette fonction avec plaisir.

**Benoit Delemotte (FFMC 59)** – Sans vouloir te vexer, tu es un ancêtre de la moto. Est-ce que tu es plutôt citoyen ou plutôt en colère ?

Richard E. - Je ne souhaite pas relancer le débat. Je respecterai les décisions collectives.

## **16.6. Nathanaël Gagnaire**

Voir sa lettre de candidature.

## **Questions**

**Alexis Kranianski (FFMC 76)** – Tu as déjà une expérience. Comment tu vas m'accueillir en tant que nouvel élu ?

Nathanaël G. - La formation des nouveaux élus est assurée de façon collective par les membres du BN.

## **16.7. Alexis Kranianski**

Son antenne le soutient.

45 ans – Est célibataire et dispose de temps libre. Déplacements réguliers en région parisienne pour des raisons familiales. Envie de profiter de ces déplacements pour s'impliquer dans la vie de la structure nationale. Adhérent depuis 3 ans. Membre du Conseil d'administration de son antenne depuis 2 ans.

## Questions

**FFMC 26/07** - As-tu participé à des JTI ou des AG ?

Alexis K. - Oui, aux Assises 2013 en tant que représentant d'antenne. Cela fait 3 ans qu'il se déplace à Lamoura, pour la Mutuelle ou la FFMC.

### 16.8. Pierre-Henri Marchand

Fondateur et coordinateur de la FFMC 43 qui soutient sa candidature.

2 enfants, un métier prenant... N'avait pas prévu de se présenter bien qu'y ayant déjà pensé. Le déroulement de l'AG de samedi qui l'a décidé. Il aime la moto, toutes les motos (dizaine dont side cars). Il a été au conseil d'administration de l'antenne 63 pendant plusieurs années et l'a quitté pour créer la 43 en 2009, participe depuis de nombreuses années aux Assises et à ses commissions (rapporteur), aux JTI, aux Conseils de Régions et aux groupes de travail de la Commission des coordinateurs. Il souhaite transmettre la coordination de l'antenne. Souhaite participer aux instances nationales. Volonté de consensus. Fait confiance au groupe. Candidature d'un an.

## Questions

Céline Aubrun (FFMC 89) - Le rôle du BN est de faire appliquer les décisions d'Assises. En sachant qu'en tant que coordinateur tu n'as pas fait appliquer une décision votée lors des Assises de l'année dernière au sein de ton antenne, comment compte tu faire appliquer les décisions d'Assises au sein des antennes en tant que membre du BN ?

Pierre Henri M. - L'application n'est pas forcée pour une résolution d'Assises et le refus est d'abord celui des militants de l'antenne. Il a pris le cas d'une résolution déjà votée à très large majorité mais visiblement très faiblement appliquée sans grand bruit (votée à l'AG 2012 sur la formation du militant en région demandant de recenser les possibilités locales dans le but d'une mise en commun en Conseil de Région) pour comparer avec les réactions

générées par celle en débat, l'une n'étant non moins importante que l'autre pour la FFMC.  
Pour quelle raison faire 2 poids 2 mesures ?

**Jean-Louis Beauvois (FFMC 91)** - Participe au groupe de travail sur le fédéralisme.  
Est-ce qu'une communication unifiée représente ta vision du fédéralisme ?

**Pierre-Henri M.** - Se dit ouvert. Il est important de communiquer. Se dit déçu de ce qui a été fait en communication. Il regrette le manque de discussion pour arriver à un consensus. C'est en partie la raison de sa présence dans ce groupe de travail sur le fédéralisme.

### **16.9. François Roger**

A le soutien de son antenne.

55 ans. Coordinateur de la 68 depuis décembre 2010. Candidature spontanée après les évènements de samedi. Sur le fond des actions, il y a une cohérence. En ce qui concerne la communication, il pense qu'il faut réfléchir avant tout à nos objectifs. Dans les années 79/80 il participe aux grandes luttes motardes. Membre fondateur de la FFMC 54 en 1983 et de la mutuelle des motards. Veut participer à la défense de la moto. Trésorier de la 68 en 2009 et 2010. Assistant social, gère 12 personnes. La FFMC est un lieu de réflexion. Thème préféré : le projet associatif 2.

### **Questions**

Pas de question.

### **16.10. Alain Borie (Administrateur de l'Assurance Mutuelle Des Motards)**

Deux délégués bénévoles se présentent au Bureau national. Le Conseil d'administration de la Mutuelle des Motards soutient officiellement ces deux candidats.

Eric Thiollier : rappel sur les modalités de vote puisqu'il y a, et c'est suffisamment rare pour être noté, davantage de candidats que de postes. Les élus seront ceux qui auront :

1- la majorité simple ET

2- (s'il y a plus d'élus que de postes), ceux qui obtiendront le plus de vote "pour" et en cas d'égalité , le moins de vote contre.

## 16.11. Vote des résolutions

**Nombre de bulletins distribués : 203.**

**75 antennes, 3 structures et 2 associations nationales.**

### Résolution n°10

L'assemblée générale nomme Marc Leblanc vérificateur aux comptes jusqu'aux assises 2015 et le charge de faire un rapport sur les comptes 2014 de la fédération et de ses antennes.

**Pour : 191**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Nombre de bulletins distribués : 204.**

### Résolution n°11

L'assemblée générale nomme Thierry Solda Busson vérificateur aux comptes jusqu'aux assises 2015 et le charge de faire un rapport sur les comptes 2014 de la fédération et de ses antennes.

**Pour : 192**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

**Nombre de bulletins distribués : 205.**

### Résolution n°12

L'assemblée générale élit Céline Aubrun au Bureau national de la FFMC.

**Pour : 132**

**Contre : 31**

**Abstention : 32**

### Résolution n°13

L'assemblée générale élit Thierry Bruno au Bureau national de la FFMC.

**Pour : 175**

**Contre : 6**

**Abstention : 15**

### Résolution n°14

L'assemblée générale élit Francis Cervellin au Bureau national de la FFMC.

**Pour : 160**

**Contre : 10**

**Abstention : 26**

### Résolution n°15

L'assemblée générale élit Fabien Delrot au Bureau national de la FFMC.

**Pour : 146**

**Contre : 8**

**Abstention : 43**

### Résolution n°16

L'assemblée générale élit Richard Esposito au Bureau national de la FFMC.

**Pour : 179**

**Contre : 8**

**Abstention : 13**

## Résolution n°17

L'assemblée générale élit Nathanaël Gagnaire au Bureau national de la FFMC.

**Pour : 189**

**Contre : 6**

**Abstention : 7**

## Résolution n°18

L'assemblée générale n'élit pas Alexis Kranienski au Bureau national de la FFMC.

**Pour : 46**

**Contre : 64**

**Abstention : 89**

## Résolution n°19

L'assemblée générale n'élit pas Pierre-Henri Marchand au Bureau national de la FFMC.

**Pour : 117**

**Contre : 40**

**Abstention : 42**

## Résolution n°20

L'assemblée générale élit François Roger au Bureau national de la FFMC.

**Pour : 165**

**Contre : 8**

**Abstention : 25**

## Résolution n°21

La commission communication propose la mise en place d'un groupe de travail sur la communication interne.

**Pour : 168**

**Contre : 0**

**Abstention : 4**

## Résolution n°22

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de mise en œuvre, de publicité ou autres, résultant des résolutions votées.

**Pour : 164**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

Sont donc élus au Bureau National :

- Céline Aubrun
- Thierry Bruno
- Francis Cervelin
- Fabien Delrot
- Richard Esposito
- Nathanaël Gagnaire
- François Roger

France remercie les 2 candidats qui n'accèdent pas au Bureau national de leur candidature.

## 17. Conclusion des Assises

Remerciements à la FFMC 39 et au centre qui nous accueille. Les Assises 2015 auront lieu à la Grande Motte.